

D 26.09.09-26

Ville d'Arbois
Tél : 03 84 66 55 55
Mail : mairie@arbois.fr
www.arbois.fr

Objet : Acquisition VITABRI

La Maire de la Ville d'Arbois,

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 04 mars 2024, délégrant à Mme la Maire toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Considérant la nécessité d'acquérir deux stands 4X4 pour les manifestations

Vu la proposition reçue de VITABRI ,

DECIDE

D'acquérir deux stands VITABRI 4X4 pour un montant de 10 366.70 € HT soit 12 440.04 € TTC

La dépense correspondante est inscrite au budget 2026

Arbois, le 09 septembre 2026

La Maire,

Valérie DEPIERRE

